

Remise de Bourses à l'initiative

10 000 € ont été distribués pour six projets innovants dans l'Autunois

Les créateurs de six projets ont reçu une aide financière précieuse de la mairie et de la communauté de communes jeudi soir. Les aides vont de 1000 à 2000 €.



L'Autunois regorge de ressources. Encore faut-il savoir les mettre en valeur. La région recèle également des personnes talentueuses. Pour le peu que celles-ci sachent mettre en valeur les ressources de l'Autunois, elles peuvent alors prétendre à leur bourse à l'initiative.

Jeudi soir, six initiateurs de projets se sont rassemblés à la mairie pour recueillir une aide précieuse de l'association «Soutenir l'Initiative et l'Innovation sur l'Agglomération Autunoise». Des projets qui pour le maire d'Autun, Rémy

Rebeyrotte, «montrent le dynamisme de la région». Parmi les six projets, quatre ont reçu une aide de 2 000 € et deux ont bénéficié de 1 000 €.

La première initiative primée, celle de Joseph Gadrey, a bénéficié d'une aide de 2 000 €. «Ce projet pour le développement du tourisme dans l'Autunois-Morvan regroupe six professionnels du tourisme. Notre but, c'est d'avoir une approche concrète de la commercialisation dans le milieu du tourisme». La finalité étant évidemment de générer de l'activité économique dans l'Autunois.

L'initiative d'Albert Kaikinger, en direction des enfants malades, a également reçu une aide de 2 000 €. Camille Dureuil a lui aussi bénéficié des 2 000 € pour l'organisation de la 8^e exposition philatélique de Bourgogne au parc des expositions les 20 et 21 octobre prochains. Cet événement sera d'ailleurs l'occasion d'organiser l'une des premières manifestations au parc l'Éduen.

Benoît Kubiak et son initiative d'un voyage pédagogique sur l'impact du réchauffement climatique en partenariat avec les écoles d'Autun a récolté 2 000 €

Hervé Bernard a quant à lui bénéficié de 1 000 € pour son association Flam bois, qui regroupe des entreprises qui engagent des réflexions sur l'écohabitat et les énergies renouvelables.

Un sixième projet a également été primé, celui de l'Amicale franco-italienne qui organisera les 6 et 7 octobre prochains les journées des cérémonies Garibaldi.

Pour la présidente de l'association, Thérèse Bonnot-Spinelli, «environ dix personnes se réunissent en commission pour examiner les projets. Nous pouvons pour cela compter sur l'aide de banques et d'assurances qui étudient la faisabilité du projet. Au terme de notre réflexion, nous décidons d'attribuer les bourses ou non aux projets». La ville subventionne l'association à hauteur de 15 000 € par an. La communauté de communes donne quant à elle 5 000 €. Les retombées des projets sont ensuite examinées par la commission qui s'inquiète de savoir comment a fructifié le projet.